

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **DEUX MIL VINGT-CINQ** le **11 DECEMBRE** à 20 heures. Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle l'Intemporelle de Méry-sur-Oise, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Pierre-Edouard EON (+1) Maire, Alexandre DOHY (+1), Rémi DU PELOUX, Laurence BARTHELEMI (+1), Hubert MARCHAIS (+1), Catherine GAUTIER, Bernard RIO (+1), Stanislas BARTHELEMI, Jean-Marc PECQUEUX, Audrey MERI, Dominique DE GOUSSENCOURT, Grégory CROZZOLO, Marie-France HOFFMANN (+1), Pascal FRANCK, Frédérique BACQUET, Patrice RENARD, Elodie TEIXEIRA, Denis DE GOUSSENCOURT, Nathalie JOUNEAU, Jérôme DURIEUX (+1), Frédéric LEGIEMBLE, Stéphane IMBERT formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

Marie-Claude CRESPIEN représentée par Hubert MARCHAIS

Eric LEMAIRE représentée par Bernard RIO

Audrey LYS représentée par Laurence BARTHELEMI

Chantal AMICEL représentée par Marie-France HOFFMANN

Eric LEROYER représenté par Alexandre DOHY

Sandrine CROZAT représentée par Pierre-Edouard EON

Maureen VAN RENSBERGEN représentée par Jérôme DURIEUX

Dominique DE GOUSSENCOURT est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

DATE DE CONVOCATION :

5 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 22

VOTANTS : 29

Objet : Soutien de la commune aux projets d'activité 2025/2026 des écoles maternelles et élémentaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Ville soutient la mise en place de projets annuels d'activités présentés par les écoles maternelles et élémentaires de la commune,

Considérant la proposition de soutenir les projets d'activités des écoles maternelles par l'attribution d'une subvention calculée sur la base d'un montant de dépenses plafonné à trois mille euros auquel sont appliqués les pourcentages suivants :

- 50% pour les maternelles du Centre, de Jean Jaurès et de Vaux,
- 75% pour celles de Gaston Monmousseau et de Jean de la Fontaine (anciennement Pablo Neruda), étant donné leur difficulté à mobiliser des co-financements suffisants via leur coopérative scolaire,

Considérant la proposition de soutenir en 2025/2026 les projets d'activités élaborés par les écoles élémentaires par la répartition d'une enveloppe de 25 000 euros au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans chaque établissement et sous condition de la remise d'un projet détaillé,

Considérant par ailleurs le principe de majoration de 25 % du montant résultant de la répartition ci-dessus pour les écoles élémentaires Gaston Monmousseau et Jean de la Fontaine (anciennement Pablo Neruda), majoration déjà mise en place en 2024,

Considérant les projets présentés par les équipes enseignantes pour l'année scolaire 2025/2026,

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2025
Publication le : 16-12-2025

Considérant le fait qu'à titre exceptionnel, le projet présenté au titre de l'élémentaire Jean de la Fontaine sera soutenu en 2026 non pas par le versement d'une aide à la coopérative scolaire mais par la prise en charge directe par la Ville, à hauteur de la subvention théorique figurant dans le tableau de répartition (annexe 2), des dépenses non couvertes par la participation financière de la SACEM,

Après avis de la commission affaires sociales, petite enfance et affaires scolaires du 3 décembre 2025,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité :

APPROUVE le montant de la subvention telle qu'elle figure dans les tableaux joints en annexe 1 pour les écoles maternelles du Centre, de Gaston Monmousseau, de Jean de la Fontaine (auparavant Pablo Neruda), de Jean Jaurès et de Vaux et en annexe 2 pour les écoles élémentaires du Centre, de Gaston Monmousseau, de Jean Jaurès et de Vaux.

DIT qu'un crédit suffisant sera inscrit au budget primitif 2026.

AUTORISE le versement dès le mois de janvier 2026, en fonction de la demande qui sera faite par chaque école, d'un acompte sur cette subvention plafonné à 50 % de son montant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 11 décembre 2025

La secrétaire de séance,



Dominique DE GOUSSENCOURT
Conseillère municipale



Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-Président du conseil départemental
du Val d'Oise

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 16-12-2025

Publication le : 16-12-2025

Ecoles maternelles	Projets	Objectifs	Activités/Contenus/Nature des dépenses prévues	Budget global	Subvention demandée *	Montant approuvé par le Comité Municipal
Centre (3 classes)	Découverte du monde	1) Découvrir les animaux (animaux de la ferme, de la savane, animaux polaires, animaux marins). 2) Découvrir et observer son environnement (la forêt le jardin potager, les espaces paysagers de la cour). 3) Apprendre à se connaître et à percevoir et comprendre son environnement (les cinq sens, les émotions, l'observation scientifique).	1) Spectacle "La ferme ensorcelée" le 30 janvier 2) Sortie à la ferme d'Ecancourt le 18 mai (2 ateliers par élève) 3) Visite et animation au musée Daubigny : "Van Gogh fan de Daubigny" (dates encore à définir) 4) Exposition dans l'école des productions réalisées sur le thème des animaux et des sciences (fin juin) 5) Chorale (fin juin)	2 066 €	1 033 €	
Gaston Monmousseau (4 classes)	Contes traditionnels et contes détournés	En référence aux nouveaux programmes (septembre 2025) qui incluent un travail sur les personnages archétypaux. Lien avec les deux premiers axes du projet d'école : - stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement des élèves ; - oser ensemble ((les enfants seront amenés à raconter des contes aux élèves d'élémentaire, à leurs parents...)) Apprentissages travaillés : - langage oral et écrit ; - activités artistiques (représentation et théâtralisation d'un conte) ; - activités physiques (jeux collectifs et danse) ; - acquisition des premiers outils mathématiques (dénombrer des personnages, comparer des longueurs)	1) Découverte de différents contes des deux catégories (traditionnels ou détournés) tout l'année, en lien avec l'école élémentaire 2) Spectacle "L'authentique Histoire du grand méchant loup" en décembre 3) Rallye contes avec les CP/CE1 en avril et mai 4) Sortie à la ferme/château de Breteuil en mai-juin (à confirmer) 5) Présentation aux parents en juin (exposition/spectacle dans l'école)	2 865 €	2 148,75 €	
Jean de la Fontaine/Pablo Neruda (4 classes)	Faire classe dehors	Donner du sens aux apprentissages autour des saisons et du temps qui passe, ne privilégiant le jeu comme vecteur principal d'apprentissage. 1) Développer la motricité globale (courir, grimper, équilibrer) et fine (manipuler des objets naturels). 2) Renforcer l'estime de soi et les compétences sociales en favorisant la coopération en petits groupes dehors. 3) Encourager l'observation scientifique et la résolution de problèmes simples via l'environnement naturel. 4) Enrichir le langage (vocabulaire descriptif et narratif) 5) Explorer les arts et l'écologie à travers des créations naturelles.	Dans le cadre de malinées en extérieur d'octobre à juin et grâce à l'achat de matériel adapté (équipements de pluie, chariots de transport, grandes bâches pour s'asseoir au sec, loupes, amplificateurs de sons, boussoles, jumelles, planches blanches avec clip), activités conçues en cohérence avec les objectifs pédagogiques, par exemple : 1) chasse au trésor sensorielle, parcours d'obstacles avec branches et troncs 2) cercle de parole sous un arbre, jeux coopératifs pour construire un abri collectif 3) expériences avec l'eau (pluie, flaques), identification des cycles de vie (graines semées) 4) invention d'histoires avec éléments naturels, labelling d'objets trouvés (étiquettes simples sur arbres) 5) réalisation de mandales avec feuilles, observation d'oiseaux pour créer un journal de la nature	1 261 €	946 €	
Jean Jaurès (4 classes)	Sciences et technologies	- Découvrir certains domaines des sciences (nature, environnement, sources d'énergie, objets techniques) ; - comprendre le fonctionnement et l'utilité de machines ou d'objets (moulin, systèmes électriques, engrenages, robots...) ; - préparer les caractéristiques de matériaux et matériaux (bois, eau terre, papier, carton) ; - découvrir les différentes sources d'énergie (eau, vent, soleil). Apprentissages travaillés : - développement d'une démarche scientifique (se questionner, expérimenter, schématiser, conclure) ; - découvrir et utiliser le vocabulaire scientifique.	1) Sorties en forêt de Maubuisson 2) Expériences scientifiques menées en classe 3) Intervention le 14 octobre 2025 du pavillon de Manse (ateliers de fabrication de moulins à eau) 4) Spectacle de la troupe Cococonul en mars-avril dans la salle de jeux de l'école 5) Interventions en classe de l'association "Les Aventures de Léo" : ateliers de programmation ou de construction d'objets techniques le 2 juin 2026	3 095 €	1 500 €	
Vaux (5 classes)	Le Monde des Contes	Découvrir de nombreux contes traditionnels : culture littéraire, développement du lexique, compréhension des récits Apprentissages travaillés : - mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (communication, syntaxe, reformulation, pratique de différents usages du langage oral - raconter, décrire, évoquer, expliciter les caractéristiques physiques et morales d'un personnage) ; - agir, s'exprimer et comprendre à travers des activités artistiques (créations plastiques planes ou en volumes), dessin, peinture et collage ; - explorer la matière et découvrir le vivant (plantations, connaissance des étapes de développement et des besoins essentiels)	Découverte des contes traditionnels en 4 périodes centrées sur des catégories de personnages et des activités variées : ateliers cuisine ou de construction, ateliers de création ou de fabrication, parcours moteurs et jeux de piste, théâtre d'ombre ou jeux de rôles, tri sensoriel et expériences scientifiques 1) Les animaux : Boucle d'or, La Petite Poule Rousse, Le Vilain Petit Canard, Les Musiciens de Brême. 2) Les loups : Le Petit Chaperon Rouge, Le Loup et les 7 chèvres, Les 3 Petits Cochons, Pierre et le Loup 3) Les sorcières et les ogres : Le Petit Poucet, Hansel et Gretel, Jack et le haricot magique. 4) Les princesses et les fées : La Princesse au petit pois, Blanche Neige, La Belle au bois dormant, Cendrillon.	4 425 €	1 500 €	
22)				13 712,00 €	7 127,50 €	€

* 50% du coût du projet (75% pour Monmousseau et Jean de la Fontaine), avec plafonnement des dépenses prises en compte à 3 000 €

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet le 16-12-2025
Publication le 16-12-2025

REPARTITION DE L'ENVELOPPE DESTINEE AU SOUTIEN
DES PROJETS DES ECOLES ELEMENTAIRES 2025/2026

Ecoles élémentaires	Effectifs au 18/11/2025	Répartition théorique subvention	Majoration 25% pour les écoles concernées	Total théorique	Montants à verser en 2026
Centre	124	4 031,21 €		4 031,21 €	4 031,21 €
Gaston Monmousseau	141	4 583,88 €	1 145,97 €	5 729,85 €	5 729,85 €
Jean de la Fontaine	132	4 291,29 €	1 072,82 €	5 364,11 €	prise en charge directe des dépenses par la Ville à hauteur de ce montant
Jean Jaurès	166	5 396,62 €		5 396,62 €	
Vaux	206	6 697,01 €		6 697,01 €	
Total	769	25 000,00 €	2 218,79 €	27 218,80 €	21 854,69 €

Année scolaire 2025/2026 : projets présentés par les écoles élémentaires à l'appui de leur demande de subvention au titre de l'exercice 2026

Pour l'école du Centre, deux projets sont proposés :

- **un projet PACTE** (Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif co-financé par l'Education nationale) « **Jeux de mots et quiproquos** » à partir de deux spectacles mêlant humour et théâtre et programmés par Points Communs – Théâtre 95 à Cergy et dans le cadre d'interventions en classe de la comédienne Clémentine Bernard, pour les 55 élèves de CM1 et CM2 (dépenses prévisionnelles : 3 110 €) ;
- **un projet de classe transplantée au Manoir d'Argueil dans l'Eure, qui a déjà eu lieu du 29 septembre au 3 octobre 2025** pour les élèves de CM2, avec des activités sportives et de nature (budget prévisionnel : 11 050 €).

Le montant prévisionnel de dépenses pour les deux projets est de 14 160 €.

L'équipe enseignante a prévu deux autres projets (un projet Cirque pour les CP, CE1 et CE2 et un projet Echecs pour les CM1 et CM2 qui seront financés sans utiliser la subvention municipale).

Pour l'élémentaire Gaston Monmousseau, le projet 2025-2026 a de nouveau été conçu en lien avec l'école maternelle. Il porte cette année sur le thème « Contes et légendes pour susciter l'envie de lire ».

Il a vocation à faire découvrir à l'ensemble des classes l'art du conte et l'univers artistique et littéraire développé autour des contes et légendes du monde entier.

Il permettra de travailler les compétences linguistiques (orales et écrites), la créativité, la coopération, l'estime de soi, la confiance et une écoute bienveillante de l'autre. Il amènera aussi les enfants à réfléchir, à travers des récits, à des questions éthiques et morales, à développer leur discernement et à discuter de valeurs comme le respect, l'entraide, la tolérance.

Le coût prévisionnel du projet est en cours de finalisation pour un montant d'environ 6 000 €.

L'élémentaire Jean Jaurès reconduit cette année le séjour de découverte organisé dans la forêt de Fontainebleau à la base de loisirs de Buthiers (77). Il aura lieu du 10 au 12 juin. Le programme est fondé sur des activités sportives : randonnée, VTT, escalade, biathlon, tir à l'arc et acrobranche. Le budget prévisionnel est de 11 351 € pour les deux classes concernées (CM1 et CM2).

L'école primaire Jean de la Fontaine a présenté un projet créatif conçu en lien avec une artiste valdoisienne, pour la réalisation d'un hymne de la nouvelle école et d'un clip vidéo qui seront présentés lors d'un concert de la chanteuse à la Luciole au mois de mai. Ce projet mobilisera principalement les élèves de la classe de CM2. Il bénéficie d'une subvention de la SACEM dans le cadre du dispositif national « Les Fabriques à Musique ». Le financement de la SACEM étant attribué à l'équipement culturel partenaire de l'école de manière à couvrir également le concert de l'artiste à la Luciole, c'est la Ville qui se chargera d'assumer l'ensemble des dépenses. Le montant de la subvention ne sera donc pas versé à la coopérative scolaire cette année mais engagé directement par la Ville pour couvrir les interventions artistiques et les différentes prestations liées au projet.

Les élèves de l'école élémentaire de Vaux seront tous concernés par des projets thématiques en fonction des cycles ou des classes. Celui pour lequel la subvention municipale est sollicitée est une classe transplantée à **Crozon dans le Finistère, du 22 au 26 juin 2026**, pour les deux classes de CE1/CE2. Il s'agit d'un projet construit autour d'activités sportives (voile et char à voile...) et de découverte du milieu marin. Le budget annoncé est de 21 845 € pour 48 élèves et 6 accompagnateurs.